

## COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 04/12/2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 03 DÉCEMBRE 2024

Affaire n°54-A-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **trois décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

**Date de la convocation** : le 27 novembre 2024

**Nombre de membres en exercice** : 14

**Nombre de membres présents ou représentés** : 12

**Étaient présent(e)s** : M. Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1<sup>ère</sup> Adjointe) - M. David BERTIER (2<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Nadine BRARD (3<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Jean-François BORDAIS (4<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme Dorothee du PONTAVICE - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M. Christian BELLIER – M. Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT – Mme Aurélie HAILLOT.

**Étaient absent(e)s et excusé(e)s** : M. Kévin BEAUGRAND - M Albéric JOHANET.

#### **OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024 - Décision modificative n°2**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Par délibération n°44-2024 en date du 24 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé de souscrire auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, à un emprunt (prêt-relais) de 850 000 € afin de financer les travaux du futur lotissement communal du Chêne (I) sise Le Plantis.

Afin de pouvoir percevoir la recette liée à cet emprunt, il y a lieu de procéder à une décision modificative du budget principal 2024, en apportant les modifications suivantes en section d'investissement :

#### **SECTION d'INVESTISSEMENT**

N° de compte	Intitulé	Opérations budgétaires
Opération 83 Art D 231	Immobilisations corporelles en cours	+ 850 000 €
<b>Total</b>		<b>+ 850 000 €</b>
Art R 1641	Emprunts en euros	+ 850 000 €
<b>Total</b>		<b>+ 850 000 €</b>

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les mouvements de crédits tels que proposés ci-dessus.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 03 décembre 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Frédéric MARTIN



Le Secrétaire de séance,  
Nadine BRARD

